# 8

Sécurité dans l'Ouest lausannois

# **BUDGET 2018**

Préavis No 05 / 2017

# ASS. SECURITE DANS L'OUEST LAUSANNOIS

# **TABLE DES MATIERES**

Preambule I				
Сомрте	S DE FONCTIONNEMENT			
RECAPITU	LATION PAR DIRECTION	_ 1		
600 – 60	2 Administration de l'association			
6000	Autorités et personnel	2		
6001	Biens, services, marchandises			
6002	Loyers	3		
6003	Réceptions et manifestations	3		
6004	Honoraires et prestations de services	3		
6005	Impôts, taxes, cotisations et frais divers			
6007	Intérêts passifs	3		
6008	Amortissements	3		
6009	Aides et subventions			
6011	Attribution aux fonds de réserve			
6020	Revenus, ventes et prestations diverses			
6022	Remboursements de tiers			
6024	Autres recettes			
6025	Participations des communes			
6028	Prélèvements sur fonds de réserve	4		
605 – 60	7 POLICE ADMINISTRATIVE			
6050	Autorités et personnel	5		
6054	Honoraires et prestations de services	5		
6055	Impôts, taxes, cotisations et frais divers			
6058	Défalcations	5		
6059	Remb. et participations à des collec. publiques	5		
6070	Revenus, ventes et prestations diverses	5		
6072	Remboursements de tiers	5		

2 CORPS DE POLICE	
Autorités et personnel	6
Biens, services, marchandises	6
Honoraires et prestations de services	6
Impôts, taxes, cotisations et frais divers _	6
Défalcations	6
Revenus, ventes et prestations diverses _	6
Remboursements de tiers	7
Amendes	7
	8
DIRECTION	10
E RESERVE	
	12
	Autorités et personnel



Prilly, le 17 mai 2017

### Au Conseil intercommunal de l'Association de communes "Sécurité dans l'Ouest lausannois"

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Le Comité de Direction a élaboré le budget 2018 de l'Association en appliquant strictement les dispositions de la Loi sur les communes (LC) et des Statuts de l'Association, lesquels prévoient à leur article 32 que le budget est adopté par le Conseil intercommunal avant le 30 septembre de chaque année.

Dits statuts prévoient également, à leurs articles 28 et 34, que les charges de l'Association sont couvertes par les revenus correspondants et que le budget est transmis aux Municipalités dès son adoption par le Conseil intercommunal.

La présentation du budget est conforme aux règles en la matière, notamment en tenant compte des points de comparaison que constituent le budget 2018 et le budget 2017.

### 1. Introduction

L'élaboration d'un budget lié au fonctionnement d'une Association de communes reste un exercice délicat comme cela avait déjà été évoqué les années précédentes. En effet, l'élaboration du budget débute au printemps pour que le CODIR puisse le valider avant l'été. Il est donc parfois difficile d'imaginer, aussi tôt, quelles seront les dépenses prévisibles, de même que d'imaginer qu'elle incidence aura la nouvelle politique salariale sur le turnover.

Cette année, le Comité de Direction a mis une priorité sur l'élaboration d'un budget limitant au strict nécessaire les dépenses, sans toutefois mettre en péril le bon fonctionnement de la POL, ceci afin de diminuer au maximum l'impact de la nouvelle politique salariale sur la participation des communes.

Le présent budget a donc été élaboré autour de quatre objectifs principaux, à savoir :

- 1. Garantir le bon fonctionnement de la POL tout en limitant les dépenses.
- 2. Réduire la différence entre le budget et les comptes.
- 3. Adapter le montant des recettes.
- 4. Maintenir un bon niveau de formation continue dans le but de fidéliser et développer les collaborateurs, notamment avec la poursuite de l'effort commencé en 2017 portant sur le cursus de formation des cadres.

Le district de l'Ouest lausannois est en pleine mutation et va vivre ses prochaines années une expansion démographique sans précédent. Dans ce contexte, la priorité de la POL va être de trouver le meilleur compromis entre la volonté de maîtriser et limiter les coûts tout en disposant des moyens, tant en personnel qu'en matériel, pour relever ce défi et assurer des prestations de qualité dans cet environnement en perpétuel changement.

### 2. Evolutions significatives (charges)

Les dépenses totales devraient atteindre un total de Fr. 26'926'900.-- en 2018, soit une augmentation de Fr. 790'300.-- (+3.02 %) par rapport aux charges budgétisées en 2017.

Cette augmentation s'explique principalement par un élément inéluctable qu'est celui des charges liées à la nature "Autorités et Personnel", représentant à elles seules un montant de Fr. 677'500.--, découlant principalement de la nouvelle politique salariale mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Elle est toutefois en deçà des prévisions par la volonté de réduire l'écart entre le budget et les comptes.

Les postes budgétaires en lien avec le "Rachat des frais de formation aspirants/ASP" (compte n° 6000.3091.05) et le "Rachat des frais de traitements aspirants" (compte n° 6100.3091) sont quant à eux en diminution. Ceci est en corrélation avec la nouvelle politique salariale qui devrait engendrer moins de départ de personnel que ces dernières années.

La nature "Biens – Services - Marchandises" est en légère augmentation de Fr. 218'300.-- (+5.78 %). Les dépenses supplémentaires sont essentiellement liées à l'acquisition de matériel et de programmes informatiques spécifiques destinés à la Commission de police pour en améliorer son efficience. L'aménagement des véhicules de service, pour ranger du matériel spécifique (tenues chimiques et matériel balistique), ainsi que des frais de réception plus importants en prévision des festivités pour les 10 ans de la POL, sont également à l'origine de cette augmentation.

En revanche, une légère diminution des charges est à relever au niveau des amortissements. Cela s'explique par le fait que seuls deux projets (Internet-Extranet et extension de la GED) restent à finaliser. Les charges de ces deux projets sont compensées par un prélèvement dans les fonds prévus à cet effet, équivalent aux amortissements, au travers du compte n° 6028.4819 "Prélèvement sur fonds pour préavis divers".

### 3. Revenus de l'activité

Les revenus propres de l'Association, hors participation des communes et prélèvements sur fonds spéciaux, sont quant à eux en nette augmentation, en l'occurrence de Fr. 254'000.-- (+3.84 %) par rapport au budget 2017. Ceci s'explique par une augmentation des "Revenus des horodateurs et parcage", en adaptation des comptes 2016, ainsi que des "Ventes et prestations de service" en lien avec la facturation des frais d'intervention. En effet, depuis 2017, et pour être en cohérence avec l'OPV et la pratique de la police cantonale vaudoise en la matière, la POL facture une partie de ses frais d'intervention en tenant compte des recommandations du Conseil Cantonal de Sécurité (CCS).

### 4. Participation des communes

Depuis la création de la POL, la contribution des communes constitue la variable d'ajustement et d'équilibrage, tant pour le budget que pour les comptes.

A ce titre, la participation des communes pour le budget 2018 représente 73.69 % du financement et s'élève à Fr. 19'844'500.--, soit une augmentation, par rapport à 2017, de Fr. 635'900.-- (+3.31 %). Ce montant, si l'on tient compte du crédit complémentaire de Fr. 500'000.-- accordé pour le budget 2017, peut même être réduit à Fr. 135'900.--. Il est à relever qu'il s'agit-là de la plus faible hausse de la participation globale des communes depuis 2010.

Tout comme pour l'élaboration du budget 2017, le nouveau mode de calcul de la clé de répartition (pondération par deux du critère "Population") a été pris en compte afin d'établir le budget 2018.

Le nombre d'habitants pour l'ensemble du district poursuit sa progression de manière stable pour se monter à 72'929 habitants (+1.05 %), avec des différences parfois importantes suivant les communes. Ainsi, Bussigny enregistre une faible augmentation de sa population avec +0.15 % alors que celle de Villars-Sainte-Croix progresse fortement avec +18.62 %. La Ville de Renens est la seule à avoir vu son nombre d'habitants reculer de 39 âmes entre 2015 et 2016 (-0.19 %).

En ce qui concerne le nombre d'interventions pris en compte dans le calcul de la clé de répartition, il est en légère baisse (-5'521) par rapport à l'année précédente, soit -4.56 %, avec une évolution qui diffère d'une commune à l'autre.

Au final, cinq communes subissent une augmentation du pourcentage de leur clé par rapport au budget 2017, alors que trois autres bénéficient d'une diminution.

### 5. Synthèse

Conscient de l'importance de la problématique des départs de personnel enregistrés ces dernières années, le Conseil intercommunal a accepté, sur proposition du Comité de Direction en automne 2016, la mise en place d'une nouvelle politique salariale afin que la POL reste un employeur attractif et compétitif. Cette décision a naturellement un impact non négligeable sur les charges budgétaires globales et bien entendu sur la participation des communes.

Fort de ce qui précède, la Direction de la POL a élaboré un budget dont les charges de fonctionnement se sont limitées au strict nécessaire afin de diminuer le plus possible l'impact financier de cette nouvelle politique salariale. Au résultat, c'est le budget dont la hausse par rapport à l'année précédente (+3.02 %) est la plus faible depuis 2010. Avec la prise en considération du crédit complémentaire évoqué au point précédent, l'augmentation est ramenée à 1.11 %.

Il est également à relever que les revenus de l'activité sont pour la  $1^{\text{ère}}$  fois en hausse de +3.80 %, ceci principalement en raison de la facturation de frais afférents à certaines interventions de police.

Enfin, il apparait nécessaire de rappeler qu'une réduction des différences entre budget et comptes amènera une diminution importante des montants restitués jusqu'alors aux communes.

### 6. Conclusion

Le Conseil intercommunal,

Vu le projet présenté par le Comité de Direction,

Ouï le rapport de la Commission des finances,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

### ADOPTE

1) le budget 2018 de l'Association de communes "Sécurité dans l'Ouest lausannois"

### PREND ACTE

1) du plan des investissements de l'Association de communes "Sécurité dans l'Ouest lausannois" pour l'année 2018

### AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le Président Le Secrétaire

M. Farine F. Schaer

# **RECAPITULATION PAR DIRECTION**

Compto	Désignation	Budget 2018		Budget 2017		Comptes 2016	
Compte	Designation	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
600 - 602	ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION	7'085'900.00	20'615'300.00	6'867'300.00	20'011'500.00	5'706'657.67	16'545'193.72
605 - 607	POLICE ADMINISTRATIVE	2'787'800.00	265'600.00	2'924'400.00	249'100.00	2'925'399.53	340'991.55
		T					
610 - 612	CORPS DE POLICE	17'053'200.00	6'046'000.00	16'344'900.00	5'876'000.00	14'455'198.61	6'201'070.54
	TOTALISATION	26'926'900.00	26'926'900.00	26'136'600.00	26'136'600.00	23'087'255.81	23'087'255.81

Compto	Décimetien	Budget	2018	Budget	2017	Compte	s 2016
Compte	Désignation	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	*** SECURITE DANS L'OUEST LAUSANNOIS ***	26'926'900.00	26'926'900.00	26'136'600.00	26'136'600.00	23'087'255.81	23'087'255.81
600 - 602	ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION	7'085'900.00	20'615'300.00	6'867'300.00	20'011'500.00	5'706'657.67	16'545'193.72
6000	Autorités et personnel	3'500'100.00		3'379'700.00		2'748'349.74	
6000.3003.01	Jetons de présence Conseil intercommunal	9'000.00		9'000.00		6'885.00	
6000.3003.02 *	Indemnités Présidence Comité de Direction	15'000.00		15'000.00		9'000.00	
6000.3003.03	Jetons de la Commission de gestion	4'000.00		4'000.00		2'075.00	
6000.3011.01	Personnel - traitements	1'697'000.00		1'671'600.00		1'573'394.70	
6000.3011.20	Personnel - Traitements apprentis	29'300.00		25'000.00		20'475.00	
6000.3012.10 *	Hors DO - traitements temporaires	217'600.00		113'400.00		108'610.45	
6000.3030	Cotisations AVS-AI-AC	173'000.00		162'000.00		147'765.13	
6000.3040	Cotisations Caisse pensions	298'000.00		297'500.00		273'106.40	
6000.3050	Assurances de personnes	19'000.00		20'500.00		9'021.35	
6000.3060 *	Indemnisations et remboursements de frais	11'000.00		23'000.00		17'910.40	
6000.3066	Frais de subsistance	5'000.00		5'000.00		3'807.10	
6000.3091.01	Frais de formation professionnelle	256'000.00		253'500.00		112'603.36	
6000.3091.02 *	Frais de formation école de police	538'800.00		464'800.00		314'450.00	
6000.3091.03 *	Frais de formation des apprentis	3'000.00		3'000.00			
6000.3091.04	Frais de formation des assistants de police	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
6000.3091.05 *	Rachat de frais de formation aspirants/ASP	110'000.00		200'000.00		59'250.00	
6000.3092 *	Frais de recherche de personnel	43'000.00		40'000.00		20'044.90	
6000.3093	Frais médicaux	11'000.00		11'000.00		13'891.30	
6000.3099.01	Charges diverses du personnel	37'000.00		37'400.00		33'446.05	
6000.3099.02	Charges diverses apprentis	3'400.00		4'000.00		2'613.60	
2004	Disconsisted manufactures	410701400 00		414001000 00		410051004-00	
6001	Biens, services, marchandises	1'270'400.00		1'199'000.00		1'005'221.98	
6001.3101 *	Imprimés et fournitures de bureau	132'000.00		124'000.00		114'120.98	
6001.3102 *	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	13'400.00		9'000.00		6'011.40	
6001.3111.01 *	Achat de mobilier, mach. et équip. techniques de bureau	51'000.00		31'500.00		29'382.17	
6001.3111.02 *	Achats informatiques (logiciels, licences, matériel,)	213'000.00		134'000.00		77'420.72	
6001.3114	Achats de machines, matériel d'exploitat. et entretien	14'000.00		12'500.00		15'307.80	
6001.3115 *	Achats de véhicules	55'000.00		140'000.00		133'383.75	
6001.3116 *	Achats de matériel spécialisé	3'500.00		13'500.00		6'705.75	
6001.3123	Achats d'électricité	35'000.00		35'000.00		31'312.31	
6001.3124	Achats de carburant pour véhicules	65'000.00		65'000.00		57'086.87	
6001.3133 *	Achats de produits et fournitures de nettoyage	6'000.00		5'000.00		5'349.70	
6001.3141	Aménagement et entretien des bâtiments	15'000.00		15'000.00		15'115.80	
6001.3151	Entretien du mobilier, machines et équip. tech. bureau	517'000.00		518'000.00		418'775.82	
6001.3154	Entretien des machines, matériel d'exploitat. et entretien	4'000.00		4'000.00		2'854.00	
6001.3155 *	Entretien des véhicules	136'500.00		82'500.00		88'857.51	
6001.3156 *	Entretien du matériel spécialisé	10'000.00		10'000.00		3'537.40	

6000.3003.02	Montant en lien avec le préavis no 10/2016 accepté par le Conseil intercommunal dans sa séance du 23.11.2016.
6000.3012.10	Augmentation liée au fait que les "Traitements temporaires Hors-DO" de la section comptable no 6050 ont été transférés dans la présente section.
6000.3060	Diminution en lien avec la nouvelle politique salariale (suppression du forfait représentation).
6000.3091.02	Cette augmentation est due au fait que l'Académie ne facture plus l'écolage au prorata temporis sur l'année, mais l'année complète, que l'école commence en avril ou en octobre.
6000.3091.03	Ce poste budgétaire est prévu pour des cours d'appui aux apprentis en difficulté.
6000.3091.05	Montant fixé sur la base d'une estimation correspondant au rachat des frais de 2 collaborateurs-trices au maximum de leur dédite.
6000.3092	Montant principalement en lien avec le recrutement des aspirants, incluant notamment les tests psychologiques, les affiches, les flyers et un film vidéo.
6001.3101	Cette augmentation est en lien avec divers imprimés pour les 10 ans de la POL.
6001.3102	La conclusion d'un nouvel abonnement à une revue juridique, ainsi que des frais de parution dans la feuille des avis officiels plus élevés expliquent cette hausse.
6001.3111.01	Achat d'un rayonnage mobile pour le stock de la division exploitation.
6001.3111.02	Acquisition de divers modules pour les programmes Epsipol/Epsipour pour la Commission de police ainsi que des scanners.
6001.3115	Diminution liée à une nouvelle politique de renouvellement.
6001.3116	Cette diminution s'explique par la budgétisation en 2017 d'une sono pour les manifestations de la POL.
6001.3133	Adaptation aux comptes 2016.
6001.3155	L'aménagement spécifique des véhicules pour ranger le matériel chimique et balistique, ainsi que le changement du marquage visuel pour être en cohérence avec la proposition de l'ACPMV, expliquent cette hausse.
6001.3156	Ce poste budgétaire fluctue en fonction des pannes du matériel embarqué dans les véhicules de police (rampe de feux, enregistreur de fin de parcours,).

Compto	Désignation	Budget 2	2018	Budget	2017	Compte	s 2016
Compte	Designation	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6002	Loyers	968'700.00		917'000.00		962'674.00	
6002.3161.03	Loyers Crissier	2'400.00		2'400.00		2'400.00	
6002.3161.04	Loyers Ecublens	12'000.00		12'000.00		12'000.00	
6002.3161.06	Loyers et conciergerie Renens	7'200.00		7'200.00		7'200.00	
6002.3161.09 *		20'000.00		30'000.00		16'205.40	
6002.3161.10 *	Loyers places de parc employés	64'800.00		4'800.00		64'660.00	
6002.3161.11	Loyers Flumeaux 41	712'300.00		712'300.00		712'293.35	
6002.3163.01 *		41'000.00		39'300.00		38'999.65	
6002.3163.02	Leasings informatique	109'000.00		109'000.00		108'915.60	
6003	Réceptions et manifestations	86'000.00		43'400.00		33'095.65	
6003.3170 *	Frais de réceptions et de manifestations	86'000.00		43'400.00		33'095.65	
6004	Honoraires et prestations de services	809'000.00		772'000.00		762'057.50	
6004.3181	Affranchissements	167'000.00		167'000.00		151'815.75	
6004.3183 *	Frais bancaires	45'000.00		50'000.00		40'545.65	
6004.3185.02	Honoraires informatique	142'000.00		136'000.00		140'675.20	
6004.3185.03	Honoraires comptabilité	56'000.00		56'000.00		56'000.00	
6004.3186.01 *	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	42'000.00		41'000.00		41'547.35	
6004.3186.02 *		60'000.00		60'000.00		55'328.80	
6004.3187	Emoluments SAN (serv. des autos et navigation)	1'000.00		1'000.00		923.80	
6004.3189.02 *		211'000.00		176'000.00		191'806.20	
6004.3189.04	Honoraires conciergerie	85'000.00		85'000.00		83'414.75	
		300000					
6005	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	66'500.00		65'500.00		30'407.10	
6005.3192	Taxes sur les véhicules	1'500.00		1'500.00		1'025.00	
6005.3193 *	Cotisations	24'000.00		23'000.00		21'653.00	
6005.3199 *	Frais divers	41'000.00		41'000.00		7'729.10	
6007	Intérêts passifs	9'900.00		11'900.00		13'784.20	
6007.3223	Intérêts des emprunts à moyen et long terme	9'900.00		11'900.00		13'784.20	
6008	Amortissements	358'000.00		461'500.00		145'634.81	
6008.3301	Défalcations et annulations de frais	7'300.00		7'300.00		13.00	
6008.3312	Amort, bâtiments et constructions	80'600.00		80'400.00		80'582.88	
6008.3313	Amort. machines, mobilier et véhicules	270'100.00		373'800.00		65'038.93	
6009	Aides et subventions	1'000.00		1'000.00		91.60	
6009.3659	Dons, aides et subventions casuels	1'000.00		1'000.00		91.60	
0003.0033	Done, aides et subventions casueis	1 000.00		1 000.00		31.00	
6011	Attribution aux fonds de réserve	16'300.00		16'300.00		5'341.09	
6011.3809 *	Attribution/ajustement - Fonds "débiteurs douteux"	16'300.00		16'300.00		5'341.09	

6002.3161.09	Adaptation du montant alloué pour la location d'espaces publicitaires (SGA - réseaux sociaux - transports publics).
6002.3161.10	Cette charge est partiellement compensée par des revenus enregistrés dans le compte no 6020.4232 "Loyers places de parc employés". Les années précédentes, le choix avait été fait de ne pas faire figurer de montants dans ces deux lignes budgétaires en raison de leur côté fluctuant.
6002.3163.01	Location d'une fontaine à eau supplémentaire.
6003.3170	Augmentation en lien avec les festivités pour les 10 ans de la POL, sur décision du CODIR, ainsi qu'avec des frais de réceptions/repas pris en charge tout au long de l'année par la POL en augmentation.
6004.3183	Frais fluctuant en fonction du nombre de paiements effectués aux guichets postaux ainsi qu'aux frais facturés pour les transactions effectuées lors du paiement sans contact aux horodateurs. Adaptation partielle aux comptes 2016.
6004.3186.01	Ce montant est fixé sur la base d'une estimation car les contrats actuels arrivent à échance le 31.12.2017.
6004.3186.02	Se référer au commentaire du compte no 6004.3186.01.
6004.3189.02	Cette augmentation est en lien avec les honoraires prévus pour l'accompagnement dans le processus des marchés publics pour le renouvellement du centre de calcul. Les frais notamment de serrurier, de destruction de véhicules ainsi que des imprévus sont également en hausse.
6005.3193	Augmentation du prix de certaines cotisations.
6005.3199	La différence par rapport aux comptes 2016 s'explique par la budgétisation d'articles publicitaires pour les 10 ans de la POL.
6011.3809	Un montant identique est budgétisé dans le compte no 6028.4809 afin d'éviter une distorsion qui proviendrait d'une estimation plus qu'aléatoire.

Compto	Décimation	Budget 2018	Budget 2017	Comptes 2016
Compte	Désignation	Charges Revenus	Charges Revenus	Charges Revenus
6020	Revenus, ventes et prestations diverses	427'500.00	376'000.00	430'926.75
6020.4221 *	Revenus des comptes courants	500.00	1'000.00	559.25
6020.4232 *	Loyers places de parc employés	54'000.00		54'155.00
6020.4354 *	Ventes d'objets mobiliers usagés	3'000.00	5'000.00	13'254.00
6020.4356	Facturation de services à des tiers	350'000.00	350'000.00	343'156.50
6020.4359	Ventes et prestations diverses	20'000.00	20'000.00	19'802.00
6022	Remboursements de tiers	99'000.00	86'000.00	161'037.60
6022.4361.30	Personnel - remboursements accidents			6'762.15
6022.4361.50	Personnel - remboursements maternité			11'994.65
6022.4361.60	Personnel - remboursements militaire PCi			2'256.30
6022.4362.01 *	Frais de rappel et intérêts	5'000.00		5'299.60
6022.4362.02 *	Remboursements de frais par des tiers	4'000.00		17'206.00
6022.4362.03 *	Remboursement frais de formation aspirants/ASP	60'000.00	50'000.00	117'038.00
6022.4364	Remboursements d'assurances propres	30'000.00	30'000.00	480.90
6024	Autres recettes	18'000.00		17'791.15
6024.4399 *	Revenus extraordinaires	9'000.00	9'000.00	8'003.50
6024.4419 *	Redistribution du produit de la taxe sur le CO2	9'000.00	8'000.00	9'787.65
6025	Participations des communes	19'844'500.00	19'208'600.00	15'786'528.47
6025.4521.21	Participation de Bussigny	2'146'125.00	2'057'588.00	1'691'052.95
6025.4521.22	Participation de Chavannes	1'895'409.00	1'796'635.00	1'476'514.00
6025.4521.23	Participation de Crissier	2'074'431.00		1'742'359.15
6025.4521.24	Participation d'Ecublens	3'061'964.00	2'980'128.00	2'449'279.90
6025.4521.25	Participation de Prilly	3'447'781.00		2'837'470.65
6025.4521.26	Participation de Renens	5'938'808.00	5'687'732.00	4'674'233.17
6025.4521.27	Participation de Saint-Sulpice	1'075'040.00	933'467.00	767'225.30
6025.4521.28	Participation de Villars-Ste-Croix	204'942.00	180'476.00	148'393.35
6028	Prélèvements sur fonds de réserve	226'300.00	323'900.00	148'909.75
6028.4809 *	Prélèvement/ajustement - Fonds "débiteurs douteux"	16'300.00	16'300.00	3'932.75
6028.4819	Prélèvement sur fonds pour préavis divers	210'000.00	307'600.00	144'977.00

6020.4221	Adaptation aux comptes 2016.
6020.4232	Se référer au commentaire du compte no 6002.3161.10.
6020.4354	Montant estimé pour la vente du seul véhicule qu'il est prévu de changer en 2018.
6022.4362.01	Adaptation aux comptes 2016.
6022.4362.02	La différence par rapport aux comptes 2016 s'explique par la rétrocession d'une provision dans une affaire pénale.
6022.4362.03	La nouvelle politique salariale entrée en vigueur le 01.01.2017 devrait rendre plus attractive la POL et diminuer le nombre de départs ; raison pour laquelle le budget 2018 n'est aligné que partiellement aux comptes 2016.
6024.4399	Revenus en lien avec la rétrocession de frais administratifs versée par la Caisse cantonale vaudoise AVS pour l'envoi de données en format électronique
6024.4419	Recette déterminée sur la base d'une estimation. Il s'agit d'un montant redistribué par la Confédération en fonction d'un facteur de redistribution en "pour mille" revu chaque année et calculé sur la masse salariale déclarée à l'AVS.
6028.4809	Un montant identique est budgétisé dans le compte 6011.3809 afin d'éviter une distorsion qui proviendrait d'une estimation plus qu'aléatoire.

Commto	Dácionation	Budget :	2018	Budget 2017		Comptes 2016	
Compte	Désignation	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
605 - 607	POLICE ADMINISTRATIVE	2'787'800.00	265'600.00	2'924'400.00	249'100.00	2'925'399.53	340'991.55
6050	Autorités et personnel	2'577'300.00		2'728'400.00		2'735'949.90	
6050.3011.01	Personnel - traitements	2'036'000.00		2'033'600.00		2'078'515.15	
6050.3012.10 *	Hors DO - traitements temporaires			110'000.00		136'809.00	
6050.3030	Cotisations AVS-AI-AC	181'800.00		190'300.00		191'548.25	
6050.3040	Cotisations Caisse pensions	316'600.00		354'900.00		315'808.30	
6050.3050	Assurances de personnes	19'400.00		24'100.00		9'811.70	
6050.3060	Indemnisations et remboursements de frais	3'000.00		3'000.00		1'786.85	
6050.3099 *	Charges diverses du personnel	20'500.00		12'500.00		1'670.65	
6054	Honoraires et prestations de services	195'000.00		180'000.00		179'591.13	
6054.3184 *	Frais de contentieux et de poursuites	165'000.00		150'000.00		154'668.63	
6054.3187 *	Emoluments SAN - Requêtes OBV	30'000.00		30'000.00		24'922.50	
6055	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	500.00		1'000.00		34.50	
6055.3199	Frais divers	500.00		1'000.00		34.50	
6058	Défalcations	5'000.00		5'000.00		640.00	
6058.3301	Défalcations et annulations de frais	5'000.00		5'000.00		640.00	
6059	Rembours. et participations à des collectivités publiques	10'000.00		10'000.00		9'184.00	
6059.3511	Remboursement émoluments documents d'identité	10'000.00		10'000.00		9'184.00	
0000.0011	Trompodicomonic emolamente accumente a lacitate	10 000.00		10 000.00		0 10 1.00	
6070	Revenus, ventes et prestations diverses		255'600.00		239'100.00		283'074.00
6070.4311	Emoluments de chancellerie		500.00				880.00
6070.4312.01	Emoluments divers		110'000.00		110'000.00		114'204.00
6070.4312.02	Emoluments de surveillance des étab. publics		70'000.00		70'000.00		68'850.00
6070.4312.03	Emoluments appareils automatiques		3'000.00		3'000.00		20'990.00
6070.4312.04	Emoluments commerce d'occasion		1'000.00		1'000.00		1'350.00
6070.4312.05	Emoluments permis temporaires		18'000.00		18'000.00		19'410.00
6070.4312.06	Emoluments autorisations de manifestations		12'000.00		12'000.00		14'740.00
6070.4312.07 *	Emoluments surveillance tabac		16'000.00				17'650.00
6070.4356	Facturation de services à des tiers		25'000.00		25'000.00		25'000.00
6070.4359	Ventes et prestations diverses		100.00		100.00		
6072	Remboursements de tiers		10'000.00		10'000.00		57'917.55
6072.4361.30	Personnel - remboursements accidents		10'000.00		10'000.00		
6072.4361.60	Personnel - remboursements militaire PCi						208.20
6072.4361.70	Personnel DO - remboursements caisse pension						57'709.35

6050.3012.10	Transféré au compte no 6000.3012.10.
6050.3099	Charges fluctuant d'année en année principalement en raison des primes de fidélité.
6054.3184	Cette charge fluctue en fonction du nombre de dossiers (ordonnances pénales) traités par la Commission de police. Il s'agit de frais de contentieux (recouvrement) adressés par les Offices des poursuites.
6054.3187	Montant fluctuant en fonction du nombre de demandes d'identification de détenteurs de véhicules confédérés et étrangers suite à des infractions à la Loi sur la circulation routière.
6070.4312.07	La Loi d'impôt sur la vente en détail du tabac (LIT) a été abrogée au 31.12.2015 ; elle a été remplacée par les dispositions de la Loi sur l'exercice des activités économiques (LEAE). Dès lors, les établissements et commerces ne sont plus soumis à un impôt mais à un émolument de surveillance relatif au droit de vendre du tabac au détail, y compris par appareils automatiques mis à disposition du public contre finance. Ces émoluments relevant de la compétence de la POL sont percus à partir du 01.01.2016

Commto	Décimotion	Budget	2018	Budget 2017		Comptes 2016	
Compte	Désignation	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
610 - 612	CORPS DE POLICE	17'053'200.00	6'046'000.00	16'344'900.00	5'876'000.00	14'455'198.61	6'201'070.54
6100	Autorités et personnel	16'450'700.00		15'742'500.00		13'932'383.77	
6100.3011.01*	Personnel - traitements	12'200'000.00		11'650'400.00		10'642'267.30	
6100.3011.06 *	Personnel DO - Heures de nuit	295'000.00		45'000.00		42'033.50	
6100.3011.25	Personnel - traitements aspirants de police	442'000.00		416'000.00		325'000.10	
6100.3030	Cotisations AVS-AI-AC	1'136'000.00		1'100'000.00		955'574.52	
6100.3040	Cotisations Caisse pensions	1'950'500.00		2'005'300.00		1'723'189.75	
6100.3050	Assurances de personnes	117'500.00		137'000.00		67'653.70	
6100.3060 *	Indemnisations et remboursements de frais	46'000.00		56'400.00		41'958.60	
6100.3069	Indemnités et entraînements des chiens de police	40'400.00		39'600.00		27'500.00	
6100.3091 *	Rachat des frais de traitement aspirants	130'000.00		180'000.00		63'179.00	
6100.3099 *	Charges diverses du personnel	93'300.00		112'800.00		44'027.30	
6101	Biens, services, marchandises	527'300.00		510'200.00		452'104.00	
6101.3114.01 *	Achats d'habillement	148'000.00		115'600.00		132'070.02	
6101.3114.02 *	Achats horodateurs	35'000.00		25'000.00		20'086.40	
6101.3116 *	Achats de matériel spécialisé	159'000.00		223'300.00		167'719.23	
6101.3123	Achats d'électricité (horodateurs)	300.00		300.00		235.50	
6101.3139 *	Achats d'autres marchandises	27'000.00		20'000.00		23'845.45	
6101.3143 *	Signalisation routière mobile	45'000.00		27'000.00		22'225.00	
6101.3156 *	Entretien de l'équipement et du matériel spécialisé	113'000.00		99'000.00		85'922.40	
6104	Honoraires et prestations de services	66'200.00		83'700.00		64'330.69	
6104.3182 *	Frais de téléphones, concessions radios, télécom., TV	42'000.00		48'000.00		43'369.99	
6104.3185.01 *	Honoraires divers	200.00		200.00			
6104.3185.02 *	Honoraires Unité de prévention	1'000.00		8'000.00			
6104.3189	Unité de prévention	23'000.00		27'500.00		20'960.70	
6105	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	5'000.00		4'500.00		3'100.40	
6105.3199	Frais divers	5'000.00		4'500.00		3'100.40	
6108	Défalcations	4'000.00		4'000.00		3'279.75	
6108.3301	Défalcations et annulations de frais	4'000.00		4'000.00		3'279.75	
6120	Revenus, ventes et prestations diverses		806'000.00		671'000.00		747'880.90
6120.4272 *	Horodateurs et taxes de parcage		550'000.00		520'000.00		546'741.30
6120.4356 *	Facturation de services à des tiers		246'000.00		146'000.00		183'772.60
6120.4359 *	Ventes et prestations diverses		10'000.00		5'000.00		17'367.00
0120.4359 "	ventes et prestations diverses		10 000.00		5 000.00		17 307.00

6100.3011.06	Augmentation en lien avec la nouvelle politique salariale, conformément au préavis no 12/2016.
6100.3060	Diminution en lien avec la nouvelle politique salariale (suppression du forfait représentation).
6100.3091	Montant fixé sur la base d'une estimation correspondant au rachat des frais de 2 collaborateurs-trices au maximum de leur dédite.
6100.3099	Charges fluctuant d'année en année principalement en raison des primes de fidélité.
6101.3114.01	Augmentation liée à l'acquisition de tenues spécifiques pour les entraînements de tir, ainsi que de nouvelles pièces d'uniforme Unimatos.
6101.3114.02	Achat d'un appareil supplémentaire pour renouveler le parc vieillissant des horodateurs. Le prix d'achat des horodateurs est également en hausse en raison de la technologie présente dans ces appareils.
6101.3116	Baisse en lien avec la diminution du nombre de nouveaux aspirants (12 en 2017 contre 5 en 2018), ainsi que du matériel spécifique renouvelé en 2017.
6101.3139	Augmentation en lien avec l'achat de cibles dynamiques pour l'entraînement de tir.
6101.3143	Achat de 2 cabines supplémentaires pour la surveillance automatique du trafic (SAT) à l'occasion de la requalification de l'avenue du Tir-Fédéral (RC 82) à Ecublens.
6101.3156	Augmentation en lien avec des frais de réparation des afficheurs de vitesse pédagogiques en hausse, ainsi qu'à des frais d'étalonnage d'appareils et/ou de matériel spécifiques également plus chers.
6104.3182	Diminution en lien avec la prime unique de recordement de 8 nouvelles radios polycom budgétisée en 2017.
6104.3185.01	Fondation vaudoise contre l'alcoolisme et autres dépendances.
6104.3185.02	Diminution en lien avec un projet pédagogique équestre unique budgété en 2017.
6120.4272	Adaptation aux comptes 2016.
6120.4356	Afin de garantir une cohérence avec l'OPV et la pratique de la Police cantonale vaudoise, la POL facture, depuis le 01.01.2017, des frais pour certaines interventions, ceci conformément aux recommandations émises par Conseil cantonal de sécurité (CCS). Toutefois, en l'absence de recul en la matière, cette augmentation de revenus est fondée sur une estimation.
6120.4359	Adaptation aux comptes 2015 et 2016.

Compte	Dácionation	Budget	t 2018	Budget 2017		Compte	es 2016
Compte	Désignation	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6122	Remboursements de tiers		140'000.00		105'000.00		329'774.35
6122.4361.02 *	Remboursement de traitements aspirants		30'000.00				
6122.4361.30	Personnel - remboursements accidents		60'000.00		60'000.00		115'838.85
6122.4361.50	Personnel - remboursements maternité						19'987.30
6122.4361.70	Personnel DO - remboursements caisse pension						143'698.20
6122.4362 *	Remboursements de frais par des tiers		50'000.00		45'000.00		50'250.00
6123	Amendes		5'100'000.00		5'100'000.00		5'123'415.29
6123.4370	Produit des amendes		5'100'000.00		5'100'000.00		5'123'415.29

6122.4361.02 La dédite de départ de jeunes collaborateurs-trices inclut désormais les frais de traitement engagés durant l'année de formation.

6122.4362 Cette augmentation prend en compte la facturation des nouveaux tests à l'éthylomètre ainsi que du résultat des comptes 2016.

# **COMPTES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE**

	DC Love	Budget	2018	Budget 2017		Comptes 2016	
Compte	Désignation	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	TOTAL DES CHARGES	26'926'900.00		26'136'600.00		23'087'255.81	
30	AUTORITES ET PERSONNEL	22'528'100.00		21'850'600.00		19'416'683.41	
300	Autorités et Conseil	28'000.00		28'000.00		17'960.00	
301	Personnel adm. et exploitation	16'916'900.00		16'065'000.00		14'927'105.20	
303	Assurances sociales	1'490'800.00		1'452'300.00		1'294'887.90	
304	Caisse de pensions et de prévoyance	2'565'100.00		2'657'700.00		2'312'104.45	
305	Assurance maladie & accidents	155'900.00		181'600.00		86'486.75	
306	Indemnités et remboursements de frais	105'400.00		127'000.00		92'962.95	
309	Autres charges du personnel	1'266'000.00		1'339'000.00		685'176.16	
31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	3'994'600.00		3'776'300.00		3'492'616.95	
310	Imprimés et fournitures de bureau	145'400.00		133'000.00		120'132.38	
311	Achat mobilier,matériel,machines, véhicules	678'500.00		695'400.00		582'075.84	
312	Achats d'énergie et de combustibles	100'300.00		100'300.00		88'634.68	
313	Autres fournitures et marchandises	33'000.00		25'000.00		29'195.15	
314	Entretien immeubles et signalisation	60'000.00		42'000.00		37'340.80	
315	Entretien objets mobiliers et inst. techniques	780'500.00		713'500.00		599'947.13	
316	Loyers et leasings	968'700.00		917'000.00		962'674.00	
317	Réceptions et manifestations	86'000.00		43'400.00		33'095.65	
318	Honoraires et prestations de service	1'070'200.00		1'035'700.00		1'005'979.32	
319	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	72'000.00		71'000.00		33'542.00	
32	INTERETS PASSIFS	9'900.00		11'900.00		13'784.20	
322	Intérêts des dettes à moyen et long terme	9'900.00		11'900.00		13'784.20	
33	AMORTISSEMENTS + DEFALCATIONS	367'000.00		470'500.00		149'554.56	
330	Amortissements + Défalcations	16'300.00		16'300.00		3'932.75	
331	Amortissements	350'700.00		454'200.00		145'621.81	
35	REMBT A COLLECTIVITES PUBLIQUES	10'000.00		10'000.00		9'184.00	
351	Remboursement, part. charges cantonales	10'000.00		10'000.00		9'184.00	
36	AIDES ET SUBVENTIONS	1'000.00		1'000.00		91.60	
365	Aides, subventions à des institutions privées	1'000.00		1'000.00		91.60	
38	ATTRIB. AUX FINANCEMENTS SPECIAUX	16'300.00		16'300.00		5'341.09	
380	Attrib. aux fonds de réserve & de renouvel.	16'300.00		16'300.00		5'341.09	

### **COMPTES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE**

Commis	Dácion edia o	Budget 2018	Budget 2017	Comptes 2016	
Compte	Désignation	Charges Revenus	Charges Revenus	Charges Revenus	
4	TOTAL DES REVENUS	26'926'900.00	26'136'600.00	23'087'255.81	
42	REVENUS DU PATRIMOINE	604'500.00	521'000.00	601'455.55	
422	Revenus capitaux patrimoine financier	500.00	1'000.00	559.25	
423	Revenus immeubles patrimoine financier	54'000.00		54'155.00	
427	Revenus horodateurs et parcage	550'000.00	520'000.00	546'741.30	
43	TAXES, EMOLUMENTS, VENTES	6'242'600.00	6'075'100.00	6'540'574.39	
431	Emoluments	230'500.00	214'000.00	258'074.00	
435	Ventes et prestations service	654'100.00	551'100.00	602'352.10	
436	Remboursement de tiers	249'000.00	201'000.00	548'729.50	
437	Amendes	5'100'000.00	5'100'000.00	5'123'415.29	
439	Autres recettes	9'000.00	9'000.00	8'003.50	
44	PARTS A DES RECETTES CANTONALES	9'000.00	8'000.00	9'787.65	
441	Part à des recettes cantonales	9'000.00	8'000.00	9'787.65	
45	PART. & REMB. COLLECT. PUBLIQUES	19'844'500.00	19'208'600.00	15'786'528.47	
452	Participations de communes	19'844'500.00	19'208'600.00	15'786'528.47	
48	PRELEVEMENTS S/FONDS SPECIAUX	226'300.00	323'900.00	148'909.75	
480	Prélèvement sur fonds réserve & renouvel.	16'300.00	16'300.00	3'932.75	
481	Prélèvements sur financements spéciaux	210'000.00	307'600.00	144'977.00	

Le 23 novembre 2016, le conseil intercommunal a accepté un crédit complémentaire au budget de fonctionnement de Fr. 500'000.-- en lien avec la nouvelle politique salariale (préavis 12/2016). De ce fait, les charges totales pour l'exercice 2017 pourraient s'élever au final à Fr.26'636'600.--.

# PLAN D'INVESTISSEMENTS

Compte	Désignation	Préavis no	Montants prévus en 2018
6	*** SECURITE DANS L'OUEST LAUSANNOIS ***		210'000.00
600 - 602	ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION		210'000.00
6001	Biens, services, marchandises		210'000.00
6001.5060.xxx	Extension du programme de gestion électronique de documents		160'000.00
6001.5060.xxx	Internet / extranet		50'000.00

# **SUIVI DES FONDS DE RESERVE**

Compto	Désignation	Solde au	Mouvements p	révus en 2017	Solde estimé au	Mouvements bu	dgétés en 2018	Solde estimé au
Compte	Designation	01.01.2017	Attribution	Prélèvement	31.12.2017	Attribution	Prélèvement	31.12.2018
928	FONDS DE RESERVE	770'459.34	16'300.00	336'300.00	450'459.34	16'300.00	226'300.00	240'459.34
9282	Fonds de réserve	770'459.34	16'300.00	336'300.00	450'459.34	16'300.00	226'300.00	240'459.34
9282.01	Débiteurs douteux	6'500.34	16'300.00	16'300.00	6'500.34	16'300.00	16'300.00	6'500.34
9282.06	Fonds pour modélisation et gestion par processus	46'142.00		20'000.00	26'142.00			26'142.00
9282.07	Fonds des crédits complémentaires	17'819.25			17'819.25			17'819.25
9282.08	Fonds p/équipement du SO/MO (service d'ordre/Maintien ordre)	69'997.75			69'997.75			69'997.75
9282.10	Fonds pour extension de la GED	160'000.00			160'000.00		160'000.00	-
9282.11	Fonds pour bornes interactives	220'000.00		100'000.00	120'000.00			120'000.00
9282.12	Fonds pour création site Internet / Extranet	100'000.00		50'000.00	50'000.00		50'000.00	-
9282.13	Fonds pour Système de conduite (SAE)	150'000.00		150'000.00	-			-

<sup>1</sup> fonds de réserve va être soldé en 2017, à savoir :

9282.08 : Préavis 04 / 2013 SO/MO

### **CALCUL DE LA CLE DE REPARTITION FINANCIERE POUR LE BUDGET 2018**

Commune	Bussigny	Chavannes	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars- Ste-Croix	Totaux
							•		
Point d'impôt net 2016	247'367	205'809	219'741	381'154	368'450	651'481	166'236	23'708	2'263'946
Point d'impôt net en %	10.926%	9.091%	9.706%	16.836%	16.275%	28.776%	7.343%	1.047%	100.00%
Habitants 2016	8'227	7'543	7'636	12'340	11'871	20'323	4'148	841	72'929
Population en %	11.281%	10.343%	10.470%	16.921%	16.277%	27.867%	5.688%	1.153%	100.00%
				I		I		<u> </u>	
Interventions 2016	1'105	931	1'243	1'386	2'309	3'931	545	88	11'538
Interventions en %	9.577%	8.069%	10.773%	12.012%	20.012%	34.070%	4.724%	0.763%	100.00%
Moyenne 1 1(2x) 1	10.766%	9.461%	10.355%	15.672%	17.210%	29.645%	5.860%	1.029%	
Moyenne 0 1(2x) 1 sans le point d'impôt	10.713%	9.585%	10.571%	15.285%	17.522%	29.935%	5.366%	1.023%	
Minimas	10.713%	9.461%	10.355%	15.285%	17.210%	29.645%	5.366%	1.023%	99.06%
Moyenne optimale	10.815%	9.551%	10.453%	15.430%	17.374%	29.927%	5.417%	1.033%	100.00%

Dans le but de faire évoluer la clé de répartition usuelle, mais sujette à discussion, le bureau intercommunal (Syndics-ques) et le Comité de Direction de l'Association ont mis sur pied un GT\* ayant pour objectif de trouver une solution transitoire, n'impliquant aucune modification des statuts, en attente d'une révision effective de ces derniers dans le courant de la législature.

Tout en cherchant un compromis acceptable pour toutes les communes partenaires et sans pour autant déroger aux trois critères imposés pour l'heure par les statuts de l'Association (point d'impôt net - population - interventions), la solution retenue consiste à doubler la pondération du critère "Population".

Ce choix présente plusieurs avantages : il est simple, non manipulable et il permet un resserrement des écarts au niveau des coûts à l'habitant.

<sup>\*</sup> Présidé par Mme Wyssa, Syndique de Bussigny et constitué de membres de chaque Commune et de l'Association.